Pédagogie générale

A13. Autorité éducative et gestion de la classe



Contenus

Une autorité éducative s'entend comme une relation aux élèves qui reconnaît la différence de statut et l'influence nécessaire de l'éducateur, mais qui refuse de l'exercer par la force. Contrairement à de la soumission, elle se construit par la recherche d'un respect réciproque, établi par de l'obéissance consentie et de la confiance mutuelle. Son intention première est de participer au développement autant de l'enseignant que de chacun de ses élèves. Comment construire cette autorité éducative ?

OBJECTIFS

- ♣ Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
- Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

Animateur:

Philippe GRIMAULT, Chargé de mission, 1er degré

Agenda

Public:

➤ Enseignants 1D et 2D

Date et Lieux:

➤ Mercredi 28 septembre 2022 14h – 17h

Lieu:

Maison du diocèse 10 rue d'Avesnières 53 000 LAVAL

Durée:

> 3 h

